

Annexe aux plans d'études en sciences du sport et de la motricité

## **Dispositions de transition en sciences du sport et de la motricité**

applicables dès l'année académique  
2022/23

Accepté par la Faculté des sciences et de médecine le 30.05.2022

## Dispositions de transition 2022/23

Ces dispositions de transition concernent les étudiant-e-s dont le programme de référence (branche principale ou branche complémentaire) est dans un plan d'études antérieur au semestre d'automne 2022, soit:

- Master of Science en science du sport, option enseignement (MSc-Sport-E)

La révision 2022/23 des plans d'études en sciences du sport et de la motricité a pour conséquence des changements de codes, de dénomination ou de nombre de crédits ECTS par UE. Celle-ci conduit à des démarches particulières notamment pour l'inscription au cours et à l'examen pour l'unité d'enseignement ci-dessous.

L'étudiant-e qui doit suivre selon son plan d'études l'UE du tableau ci-dessous la remplace par l'UE correspondante. L'étudiant-e qui a fait un premier essai insuffisant sur l'ancienne UE s'inscrira pour le 2<sup>e</sup> essai dans la même UE (ancienne UE).

### Correspondance entre les anciennes et les nouvelles UE, niveau Master

UE selon l'ancien plan d'études		ECTS	UE selon le nouveau plan d'études		ECTS
SSM.02010	Évolution du sport éducatif (séminaire)	4	SSM.02011	Professionnalisation pédagogique dans l'enseignement du sport (séminaire)	4
SSM.03010	Évolution du sport éducatif (workshop)	2	SSM.03011	Professionnalisation pédagogique dans l'enseignement du sport (workshop)	2